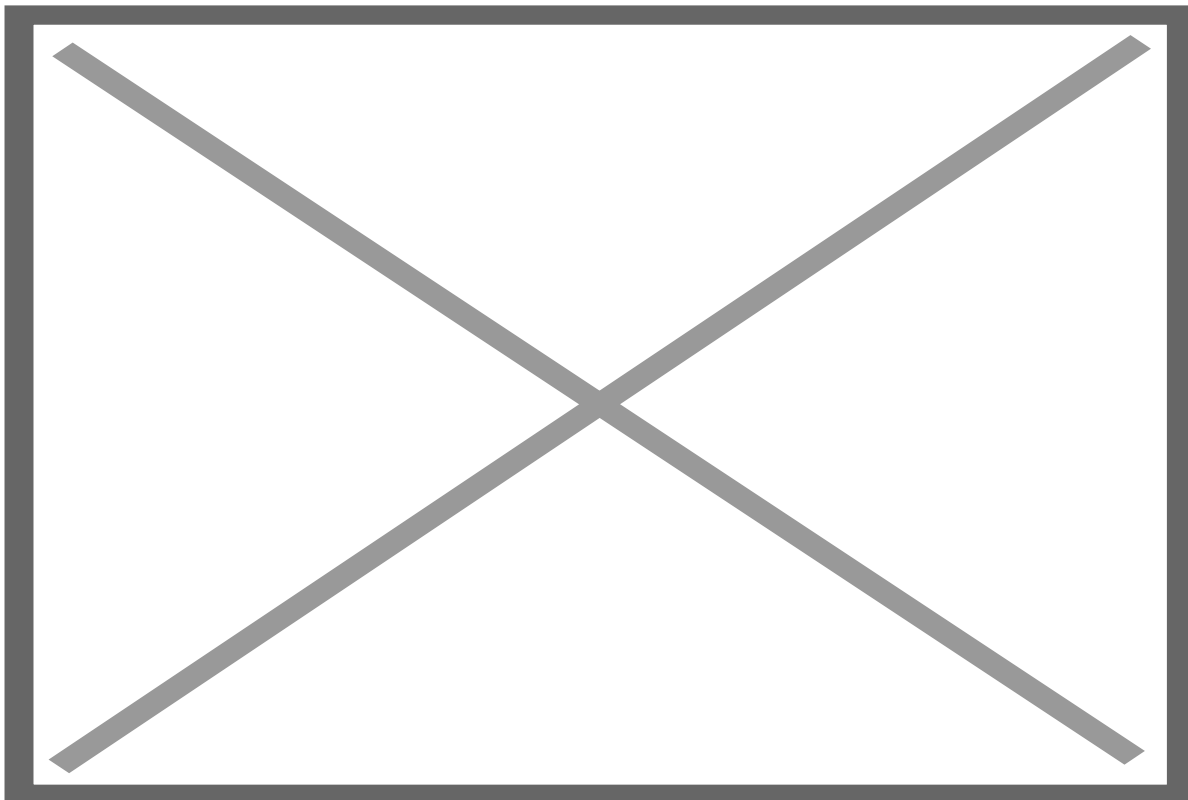


Des enfants d'Israël décrivent la torture dans le système d'isolement carcéral israélien

Description

Des enfants d'Israël décrivent la torture dans le système d'isolement carcéral israélien

Par Ali Abunimah, lundi 12 mai 2014



Les forces d'occupation israéliennes essaient d'arrêter un enfant palestinien lors d'une manifestation contre le mur de séparation construit dans un village de Cisjordanie al-Maasara, le 9 novembre 2012 ([Oren Ziv / ActiveStills](#))

Une proportion croissante d'enfants palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israéliennes subissent l'isolement au secret, des interrogatoires brutaux et des mauvais traitements équivalents à de la torture, selon un rapport publié aujourd'hui par [Défense des Enfants International-Section Palestine](#) (DCI-Palestine).

« Dans 21,4 % des cas recensés par DCI-Palestine en 2013, les enfants détenus dans le système carcéral israélien disent avoir subi l'isolement au secret comme faisant partie du fonctionnement de l'interrogatoire. Ce chiffre représente une augmentation de deux pour cent par rapport à 2012 », [communiqué de presse](#) accompagnant les déclarations du rapport.

DCI-Palestine a rassemblé, en 2013, 98 déclarations sous serment d'enfants palestiniens âgés de 12 à 17 ans. Les découvertes étonnantes de ce rapport proviennent des 40 cas d'isolement au secret répertoriés en 2013.

Arrestations de nuit

Dans la très grande majorité des cas (34 sur 40), les enfants sont tirés de leur lit. « Les enfants racontent que des soldats israéliens lourdement armés les arrêtent avec violence au cours de raids nocturnes sur leurs maisons familiales », dit le rapport.

Les enfants sont souvent réveillés par le bruit que font les soldats israéliens en cognant sur la porte d'entrée avant qu'un membre de la famille ouvre la porte ou que les soldats forcent leur passage, chamboulant tout dans la maison.

Puis, les soldats d'occupation « rassemblent, dans une pièce ou dehors, les occupants de la maison, sans tenir compte de leur âge, et leur réclament leur identité. Généralement, la maison tout entière sera fouillée pendant le raid. Lorsque l'identité d'un enfant a été vérifiée d'après sa carte d'identité, sa famille sera informée que l'enfant doit partir avec les soldats.

Les yeux bandés

Les enfants ni leurs parents ne sont presque jamais informés des chefs d'accusation et, dit le rapport, ce moment « est très probablement la dernière fois que la famille verra l'enfant jusqu'à sa présentation à un tribunal militaire après une période indéterminée d'isolement au secret et d'interrogatoires. »

« Une fois que les soldats ont identifié l'enfant, on lui attache les mains avec des liens en plastique, très vraisemblablement derrière le dos, on lui bande les yeux et on le conduit jusqu'au véhicule de l'armée. »

Plus de la moitié des enfants ont fait l'objet de diverses sortes de violence physique au cours de l'arrestation et durant le trajet vers le centre d'interrogatoire, parmi lesquels le centre de détention de Petah Tikva, le centre de détention de Kishon (également connu sous le nom de al-Jalame) près de Haifa, ou la prison de Shikma près d'Ashkelon.

Ces locaux sont sous le contrôle du Service Carcéral Israélien et/ou de la police secrète du Shin Bet. Al-Jalame fait partie du nombre des locaux équipés par l'entreprise G4S qui profite du système carcéral international.

« Puanteur »

En moyenne, les enfants ont passé 10 jours enclusion au secret, mais des enfants ont été maintenus jusqu'à 29 jours d'isolement. Des enfants détenus à Kishon ont dit avoir été enfermés dans une petite cellule sans fenêtre, éclairée 24 H. sur 24 par une ampoule faiblarde.

Là, ils dormaient sur une couche en béton, sur le sol, ou sur un maigre matelas dont ils disaient souvent qu'il était « sale » et « puant ». Les murs de la cellule sont gris « avec des protubérances acérées ou rugueuses rendant l'appui douloureux. »

Aveux contraints

Privés de conseil juridique, de contacts familiaux et pour ainsi dire jamais informés sur leurs droits, dont le droit de se taire, les enfants sont soumis à des interrogatoires prolongés, des insultes et des violences équivalents de la torture.

La plupart des enfants sont accusés d'avoir jeté des pierres, « crime potentiellement passible d'une condamnation jusqu'à 20 ans de prison selon l'âge de l'enfant. » Mais l'accusation peut servir de prétexte pour contraindre les enfants à fournir des informations utiles aux efforts d'Israël pour supprimer toute forme de résistance à l'occupation.

« Les techniques d'interrogatoire sont généralement mentalement et physiquement coercitives, comprenant fréquemment un mélange d'intimidation, de menaces et de violence physique dans le but évident d'obtenir des aveux », déclare DCI-Palestine. « Vociférations et intimidations sont régulièrement utilisées pour extorquer des

aveux, des accusations et des informations sur les voisins ou les membres de la famille. Â»

Pendant les interrogatoires, Â« les enfants racontent quâ??on les a obligÃ©s Ã sâ??asseoir sur une chaise basse en mÃ©tal fixÃ©e au sol, pieds et mains menottÃ©s Ã la chaise, souvent pendant plusieurs jours. Â« Dans 31 cas sur 40, les enfants disent avoir subi cette Â« maltraitance posturale Â», dont la forme la plus frÃ©quente est que lâ??enfant est entravÃ© sur une chaise dans une position douloureuse pendant de longues sÃ©quences.

Le rÃ´le des informateurs

AprÃ©s avoir subi des abus scandaleux et des journÃ©es dâ??isolement au secret, les enfants sont psychologiquement vulnÃ©rables. Les inquisiteurs israÃ©liens en tirent profit en utilisant des informateurs. DCI-Palestine dÃ©crit la technique utilisÃ©e par IsraÃ©l, dâ??aprÃ©s les rÃ©cits des enfants : AprÃ©s de nombreux jours Ã lâ??isolement et Ã subir de longues sÃ©ances dâ??interrogatoire, un enfant sera informÃ© que lâ??interrogatoire est terminÃ© et quâ??on va le transfÃ©rer dans une cellule.

Quand lâ??enfant arrive dans une cellule typique, un prisonnier adulte lâ??accueille chaleureusement, souvent en lui apportant de la nourriture chaude, un paquet de cigarettes ou dâ??autres choses. Le prisonnier adulte essaie de gagner la confiance de lâ??enfant en partageant des informations sur les membres de sa famille ou de sa communautÃ©. Les enfants racontent quâ??on leur conseille de ne parler de leur interrogatoire Ã quiconque, exceptÃ© cet individu lÃ . Souvent, le prisonnier adulte ou bien questionnera lâ??enfant sur son interrogatoire et les questions quâ??on lui a posÃ©es, ou bien il proposera dâ??alerter dâ??autres personnes Ã lâ??extÃ©rieur sâ??il partage ses informations.

AprÃ©s un jour ou deux, lâ??enfant est Ã nouveau emmenÃ© Ã lâ??interrogatoire oÃ¹ on le confronte souvent Ã un enregistrement audio ou aux dÃ©clarations quâ??il a faites au prisonnier informateur. Au cours de lâ??interrogatoire, lâ??enfant rÃ©alise pour la premiÃ¨re fois que le prisonnier adulte est un informateur qui collabore avec les officiers de renseignement israÃ©liens et que lâ??Ã©change de lâ??enfant avec cet individu faisait partie du processus de lâ??interrogatoire.

AprÃ©s avoir Ã©tÃ© confrontÃ©s Ã cette rÃ©alitÃ©, les enfants passent gÃ©nÃ©ralement aux aveux, sans accÃ©s Ã un conseil sur les allÃ©gations avancÃ©es contre eux pendant lâ??interrogatoire.

ImpunitÃ©

Le rapport de DCI-Palestine a Ã©tÃ© soumis Ã de nombreux organismes des Nations Unies et comporte une analyse sur le fait que la maltraitance des enfants par IsraÃ©l et lâ??usage croissant de la mise au secret Ã©quivalent Ã des violations graves des lois internationales, y compris les conventions sur la torture.

Â« Il faut reconnaÃ®tre comme une forme de torture lâ??utilisation de lâ??isolement au secret des enfants dans les prisons israÃ©liennes et les faire cesser immÃ©diatement Â», dit le rapport.

Mais il constate aussi lâ??impunitÃ© totale qui a permis Ã IsraÃ©l de poursuivre ses abus sans restriction.

En 2013, DCI-Palestine relate quâ??elle a enregistrÃ© 15 plaintes envers les autoritÃ©s israÃ©liennes concernant des mauvais traitements et actes de torture sur dix enfants pendant leur dÃ©tention dans une prison militaire israÃ©lienne.

Mais, dit le rapport, Â« pas une seule accusation nâ??a Ã©tÃ© Ã©mise contre un coupable et, dans de nombreux cas, on ne sait mÃame pas si une enquÃªte a Ã©tÃ© initiÃ©e. Â»

Accumulation de preuves

Le dernier rapport de DCI-Palestine sâ??ajoute Ã une montagne de preuves sur les abus systÃ©matiques dâ??IsraÃ©l et le meurtre dâ??enfants palestiniens, dont les rapports prÃ©cÃ©dents de [DCI-Palestine](#), [Bâ??Tselem](#), [Human Rights Watch](#) et [Amnesty International](#).

En décembre dernier, le [collectif d'avocats le Comité Public Contre la Torture en Israël \(PCATI\)](#) a révélé que les autorités israéliennes ont enfermés des enfants dans des cages à l'extérieur pendant une très rigoureuse tempête hivernale.

Liens : violence contre les enfants ?? torture ?? enfants prisonniers ?? arrestations d'enfants ?? Défense des Enfants International-Section Palestine ?? prison al-Jalame ?? Petah Tikva ?? Shin Bet ?? isolement au secret ?? violence des soldats israéliens ?? enfants

Traduction : J.Ch. Pour l'Agence Média Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

date créée
2014/05/16